

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

83

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 juin 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - Mme FAVIER - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M.MILLOT) - M. MASSON (pouvoir Mme MODDE) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. PRIBETICH)

Membres absents : M. ALLAERT - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. OUAZANA

OBJET

DE LA DELIBERATION

Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2012 - Rapport d'exécution

Monsieur Deseille, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n°91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

En 2012, la DSU perçue par la Ville de Dijon s'est élevée à 2 297 847 €, soit un montant identique aux années précédentes.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de présenter les plus significatives d'entre elles, au titre de 2012.

Contrat urbain de cohésion sociale

De nombreuses actions ont été conduites dans les différents quartiers de la ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour une dépense de 1 472 308 €, dont 827 408 € en maîtrise d'ouvrage Ville subventionnées par l'État, la Région, et le Grand Dijon, respectivement à hauteur de 29 000 €, 48 327 € et 9 000 €.

Opérations dans le cadre de la rénovation urbaine (ANRU)

- ZAC Coeur de quartier (ANRU de la Fontaine d'Ouche)	4 500 000 €
- Bibliothèque de la Fontaine d'Ouche (ANRU de la Fontaine d'Ouche)	44 794 €
- Subventions d'équipement ANRU des Grésilles	118 972 €

Action sociale

Hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la Ville a versé, en 2012, une subvention de 8 232 125 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ainsi qu'une subvention de 697 620 € au nouvel Établissement Public Communal d'Accueil des Personnes Agées (EPCAPA), soit un total de 8 929 745 € pour les deux établissements.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 1 245 999,99 € de la part de la Ville pour la gestion de ses centres sociaux.

Enfin, diverses associations œuvrant dans le domaine social ont bénéficié, toujours hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, de 940 023,55 € pour financer leurs actions.

Enfance, jeunesse, sports, culture et social

Des travaux ont, en particulier, été réalisés en matière d'équipements culturels et sportifs dans les différents quartiers de la commune, dont les plus significatifs sont les suivants :

- rénovation du Musée des Beaux-Arts	7 809 837 €
- aménagement de la Halle Bonnottes « La Minoterie »	470 189 €
- aménagement de la Nef « Atelier des enfants »	96 641 €
- rénovation du Muséum - Jardin des Sciences	59 855 €
- travaux divers sur le Parc Municipal des Sports (Ligue 1)	551 252 €
- Palais des Sports : réfection de l'aire de jeux et du panneau d'affichage	210 919 €
- terrains synthétiques	143 505 €

Enseignement

Diverses opérations ont été financées dans les groupes scolaires de la commune, parmi lesquelles :

- construction du groupe scolaire Montchapet	1 942 030 €
- rénovation du groupe scolaire Champs Perdrix	727 740 €
- rénovation du groupe scolaire Victor Hugo	55 891 €
- rénovation du groupe scolaire Anjou	71 246 €
- reconstruction du groupe scolaire Montmuzard	287 188 €

Autres actions diverses significatives

- Conseils de quartiers : travaux d'aménagement	210 906 €
- Mur des Chartreux	335 777 €
- Aménagements paysagers urbains Clemenceau	457 017 €
- Jardins partagés de la Fontaine d'Ouche	35 832 €

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2012.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ